

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt. [En savoir plus](#)

FERMER ✕



Accueil > Société

Le sort de la plus petite maternité de France en suspens

PIERRE LELIÈVRE 23 JUN 2015 À 12:42 (MIS À JOUR : 23 JUN 2015 À 18:09)



Manifestation du collectif de défense de l'hôpital devant la sous-préfecture de Die (Drôme), le 8 juin 2015. (Photo Collectif de défense de l'hôpital de Die)

RÉCIT A moins d'un accord du ministère, la maternité de Die, dans la Drôme, devra s'arrêter de fonctionner mardi prochain. Elus et citoyens se mobilisent pour son maintien dans ce territoire très isolé.

A quelle sauce va être mangée la plus petite maternité de France ? C'est la question que se posent les habitants de Die, commune rurale de la Drôme, nichée au pied du Vercors. Avec 137 accouchements en 2013, la maternité vit chaque fin d'autorisation de fonctionnement avec le couteau sous la gorge. *«La ministre de la Santé laisse pourrir la situation. Ça fait vingt-sept ans que ça dure»*, peste Philippe Leeuwenberg, vice-président du Collectif de défense de l'hôpital de Die et ancien conseiller général communiste de la Drôme.

L'activité obstétrique de Die bénéficie en effet d'une dérogation spéciale délivrée par l'Agence régionale de santé (ARS) pour continuer à exercer sous le seuil de 300 accouchements par an. Renouvelée pour trente mois en décembre 2012, l'autorisation exceptionnelle est donc valable jusqu'au 30 juin. Sept jours seulement avant la date fatidique, personne ne sait ce qu'il va advenir. *«On n'a aucun dialogue avec les décideurs, ni avec l'ARS ni avec les services de la ministre»*, s'agace le président de la communauté de communes du Diois, Alain Matheron.

Le 23 janvier, à la demande de la commission des affaires sociales du Sénat, la Cour des comptes relevait, dans un rapport sur les maternités, que l'établissement obstétrique de Die comportait *«des risques avérés pour la sécurité»* et pointait la non-conformité de l'établissement. En cause, l'absence de personnel pédiatrique ou de sage-femme 24 heures sur 24. Des arguments qui passent mal pour les habitants, attachés à l'offre de service public de proximité. *«C'est incompréhensible, il n'y a eu aucun accident lié à l'équipe de la maternité de Die»* justifie le vice-président du collectif, qui fédère jusqu'à 2 000 citoyens lors des manifestations. Pour autant, en avril, la Commission spécialisée dans l'offre de soins (CSOS), une entité de l'ARS, a rendu un avis défavorable à la poursuite de l'activité de la maternité pour les cinq prochaines années.

UN TERRITOIRE ISOLÉ

Un arrêt de l'activité obstétrique serait difficile à avaler pour le territoire et ses habitants. Ils sont peu nombreux à se résigner à la disparition de leur service de maternité. *«Nous sommes à une heure et quart de route de Valence, certains, plus éloignés, sont à près de deux heures, vous pensez qu'il est sain que les mères accouchent sur le bord de la route ?»* interroge l'ancien conseiller général. Le centre hospitalier de Die, auquel est rattachée la maternité, concerne un bassin de 52 communes et 11 000 habitants.

Le président de l'intercommunalité, Alain Matheron, rejette le rapport de la Cour de comptes : *«Si on a seulement des raisonnements en termes économiques, alors on peut craindre pour nos territoires.»* La maternité de Die, qui comportait 4 lits en 2012, peut se défendre d'être une structure à taille humaine. *«L'humain est important relève-t-il, les personnes qui accouchent ici sont en harmonie avec le territoire.»* Une critique envers les grosses maternités, *«des usines à naissance»* pour le vice-président du collectif.

Une inquiétude qui porte aussi sur le maintien des services public de proximité. François Hollande s'y était pourtant engagé, en 2012. *«Aucun Français ne doit se trouver à plus de trente minutes de soins d'urgence»* avait-il déclaré au congrès de la Mutualité française, après la mort d'un nouveau-né lors d'un accouchement sur l'autoroute A20 près de Brive, en Corrèze.

UN DÉLAI, MAIS DE DURÉE INCONNUE

Cette problématique interroge également sur l'offre de remplacement proposée aux parturientes. *«On nous parle de la mise en place d'un service du Smur [service mobile d'urgence et de réanimation, ndlr] pour remplacer la maternité mais ça coûte extrêmement cher, autant qu'une maternité»* regrette Alain Matheron. Pour Philippe Leeuwenberg, d'autres services pourraient aussi être menacés. *«Si la maternité ferme, on peut-être sûr que le service de chirurgie partira aussi»* prévient-il.

Mais d'autres solutions existent. La création d'un centre périnatal de proximité, inséré dans le réseau de santé, était une des idées avancées pour Die. *«Cela permet des consultations avancées dans la grossesse*

mais ce n'est pas la même chose qu'un service de maternité», prévient Françoise Nay, présidente de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximités, qui précise que l'on «n'accouche pas dans ce type de structures.» Philippe Leeuwenberg balaye d'un revers de manche cette proposition : «C'est l'Arlésienne des ministres et directeurs d'ARS, un outil de communication pour tenter une diversion. Ça a fait son temps ici.»

Le couperet au-dessus de la tête, la maternité a d'ores et déjà enregistré des accouchements pour les mois qui viennent. Alain Matheron, qui ne souhaite pas se placer dans «un conservatisme à outrance», imagine que l'activité sera «prolongée» avant d'ajouter : «*Mais pour combien de temps ? Nous souhaitons une solution pérenne.*» Du côté du centre hospitalier, on affirme avoir l'assurance orale que l'activité ne s'arrêtera pas au 1^{er} juillet. On évoque un délai accordé à la structure, mais personne ne se risque à dire sa durée.

L'ARS confirme que la décision sera prise pour le 30 juin, soit au dernier moment. La ministre de la Santé, Marisol Touraine se sait attendue mais tarde à prendre une décision. «*Un ministre responsable ne peut pas prendre de décision irresponsable*», prévient le président Alain Matheron. A sept jours du terme, l'accouchement paraît difficile.

Pierre LELIÈVRE

8 COMMENTAIRES

Identifiez-vous pour commenter

38 suivent la conversation



Plus récents | Plus anciens | Top commentaires



FREEDIAMOND 23 JUIN 2015 À 15:56

3 accouchements par semaine, c'est pas bézefs

J'AIME RÉPONDRE



UN.PASSANT 23 JUIN 2015 À 17:50

[@freediamond](#) les Drômois sont feignants de la b?te, ils ne fon t plus d'enfants et ensuite ils chialent. ça va bien.

J'AIME RÉPONDRE



TOUVABIEN 23 JUIN 2015 À 15:6

La question à trancher est de savoir si les couples attendant un enfant préfère accoucher à proximité de leur domicile sans compétence suffisante, ou plus loin en toute sécurité.

Après, il y a ceux, qui croit au père Noel... Ceux-là imagine, comme le maire de Die, qu'il est possible d'avoir les compétences, donc la sécurité, avec 130 accouchements par an.

[J'AIME](#) [RÉPONDRE](#)**KARCHERNEWS 23 JUIN 2015 À 16:7**

[@touvabien](#) tandis que c'est vachement plus safe d'etre obligé de faire plus de 100 bornes pour accoucher. si vous avez d'autres histoires droles, n'hesitez pas

[1](#) [J'AIME](#) [RÉPONDRE](#)**TOUVABIEN 23 JUIN 2015 À 18:36**

[@karchernews](#)

Drôles!?! Trouveriez-vous drôle d'annoncer à une famille qu'un bébé ou une maman est décédé lors de l'accouchement, faute de compétence, parce que le nombre d'accouchement pratiqué est insuffisant? ALORS, DE VOUS A MOI, QUI EST DROLE?

Les rapports médicaux sont unanimes, le risque augmente de façon déraisonnable lorsque le nombre d'accouchement est inférieur à 300 par an. Alors, si intelligemment, on se limitait à appliquer le principe de précaution,... Non? En tant que père, pour avoir assister à des naissances, je sais que la frontière entre un accouchement sans histoire et un accouchement dramatique est très mince..

ALORS, JE REPOSE LA QUESTION: QUI EST LE COMIQUE ENTRE VOUS ET MOI?

[J'AIME](#) [RÉPONDRE](#)**KARCHERNEWS 23 JUIN 2015 À 19:2**

[@touvabien](#) moins t'as de choses a dire, plus tu hurles en majuscules ?

explique moi gros malin en quoi faire moins de 300 accouchements par an est plus risqué que d'exposer des centaines de meres au risque d'accoucher seule sur la route a 100 bornes de l'hosto le plus proche...

[J'AIME](#) [RÉPONDRE](#)**ZAMENHOF 23 JUIN 2015 À 14:44**

moi j'ai la solution

on va demander à Super Macron de demander aux facteurs en plus de faire passer le permis, de procéder au x accouchements

[J'AIME](#) [RÉPONDRE](#)**KARCHERNEWS 23 JUIN 2015 À 16:8**

[@zamenhof](#) ils scannent deja plus de recommandés que de boites de conserves à mon franprix, ils pourraient faire les accouchements aussi :)

[J'AIME](#) [RÉPONDRE](#)